

Séance extraordinaire du conseil d'administration
Mardi 21 septembre 2023, à 18 h 30
À la salle La Lièvre du centre administratif et en visioconférence
Approuvé lors de la séance du 21 novembre 2023

Présences :	David Bolduc (visioconférence) Véronique Brault Sarah Brousseau-Bigeault, vice-présidente (visioconférence) arrivée à 19 h 05 Patrice Charbonneau Cynthia Diotte (visioconférence) Mélissa Labelle, présidente Philippe Larouche Vincent Mainville (visioconférence) Charlotte St-Jean Isabel Venne-Moses (visioconférence)
Absences :	Marianne Giroux Louise Lanoue Julie Pilon Deux postes de membre parent sont vacants (District de la Lièvre Sud et district du Rapide)
Directrice générale :	Julie Bellavance
Secrétaire générale :	Jacinthe Fex
Personnel d'encadrement non-votant :	Annie Lamoureux, directrice du Service des ressources financières est absente
Invité :	Il n'y a aucun invité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, M^{me} Mélissa Labelle, procède à l'ouverture de la séance, il est 18 h 37.

M^{me} Mélissa Labelle s'assure que la procédure de convocation a été respectée tel que requis par la Loi, notamment que cet avis a été transmis à tous les membres du conseil.

À la suite de la prise des présences, la secrétaire générale, M^{me} Jacinthe Fex, confirme qu'il y a quorum.

2. CA-2023-09-0309 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions et correspondance des élèves.
4. Période de questions et correspondance du public.

5. Processus de sélection de la direction générale.
6. Modalités pour la direction générale sortante.
7. Levée de la séance.

L'administratrice Véronique Brault propose que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Il n'y a aucune question ni correspondance des élèves.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DU PUBLIC

Il n'y a aucune question ni correspondance du public.

5. PROCESSUS DE SÉLECTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CA-2023-09-0310 : MANDAT DE SÉLECTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Exposé du dossier : À la rencontre du comité des ressources humaines du 12 juin 2023, il a été recommandé d'utiliser la même procédure de sélection qu'auparavant pour la nomination d'une direction générale, avec l'accompagnement de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).

La FCSSQ nous propose un processus de sélection, nous devons toutefois mandater la Fédération pour accompagner le comité de sélection dans ce processus.

Dans le cadre du processus, il doit être décidé si le recrutement d'une nouvelle direction générale se fait à l'interne ou à l'externe.

Par la suite, sur la recommandation de la FCSSQ, un comité de sélection formé de cinq (5) personnes doit être créé. À ce comité siègeront la présidence et la vice-présidence du conseil d'administration ainsi que trois (3) membres de la communauté.

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines à sa séance du 12 juin 2023;

ATTENDU le modèle d'accompagnement proposé par la Fédération des centres de services scolaires du Québec;

ATTENDU la volonté du conseil d'administration de recruter une nouvelle direction générale à l'externe;

ATTENDU la nécessité d'instituer un comité de sélection formé de cinq (5) membres, incluant la présidence et la vice-présidence du conseil d'administration ainsi que trois (3) membres de la communauté;

IL EST PROPOSÉ PAR Patrice Charbonneau

DE MANDATER la Fédération des centres de services scolaires du Québec pour accompagner le comité de sélection.

D’OFFRIR le poste de direction générale à l’externe.

DE NOMMER les administrateurs suivants, membres du comité de sélection de la nouvelle direction générale :

1. Mélissa Labelle, présidente.
2. Sarah Brousseau-Bigeault, vice-présidente.
3. Cynthia Diotte, membre de la communauté.
4. Philippe Larouche, membre de la communauté.
5. Charlotte St-Jean, membre de la communauté.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

L’administrateur Vincent Mainville s’abstient de voter.

Arrivée de l’administratrice Sarah Brousseau-Bigeault à 19 h 05.

6. MODALITÉS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE SORTANTE

CA-2023-09-0311 : MODALITÉS POUR LA DIRECTION SORTANTE

Exposé du dossier : Pour faire suite à la réception d’une lettre déposée par la directrice générale, Madame Julie Bellavance, à la présidence du conseil d’administration, il devient nécessaire d’établir les modalités relatives à la période transitoire entre le 7 décembre 2023 (renonciation au poste) et le 4 avril 2024 (démission).

ATTENDU la lettre déposée par la directrice générale, Madame Julie Bellavance, à la présidence du conseil d’administration, ce jour;

ATTENDU la demande de la directrice générale à l’effet de renoncer à son poste, à compter du 7 décembre prochain, afin d’accompagner la nouvelle direction générale;

ATTENDU la demande de la directrice générale à l’effet d’être nommée conseillère-cadre durant cette période d’accompagnement;

ATTENDU la demande de la directrice générale d’effectuer cet accompagnement pour une période de 20 jours ouvrables;

ATTENDU la demande de la directrice générale à l’effet de maintenir son salaire actuel durant la période d’accompagnement et la période d’écoulement de sa banque de vacances prévu au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadre des centres de services scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l’île de Montréal*;

IL EST PROPOSÉ PAR Philippe Larouche

D’ACCEPTER la demande de renonciation à son poste déposée par la directrice générale, Madame Julie Bellavance.

DE NOMMER Madame Julie Bellavance conseillère-cadre à compter du 7 décembre 2023, jusqu'au 4 avril 2024.

D'ACCEPTER un accompagnement à la nouvelle direction générale pour une période de 20 jours ouvrables.

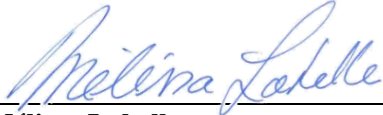
DE MAINTENIR le salaire actuel de Madame Bellavance durant la période d'accompagnement et la période d'écoulement de sa banque de vacances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CA-2023-09-0312 : LEVÉE DE LA SÉANCE

L'administrateur Patrice Charbonneau propose la levée de la séance, il est 19 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Mélissa Labelle,
Présidente



Jacinthe Fex
Secrétaire générale